

Digne-les-Bains, le 7 janvier 2010

LE PREFET COMMUNIQUE

LE DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE EST PLACÉ EN ALERTE ORANGE

Météo France prévient que pour les départements du sud- placés en alerte orange, l'épisode neigeux sera d'intensité exceptionnelle,

Pour les Alpes-de-Haute-Provence, l'aggravation neigeuse devrait se produire progressivement en après-midi et soirée de jeudi par le sud. En nuit de jeudi à vendredi, il neigera sur l'ensemble du département. Le mauvais temps perdurera en journée de vendredi et une bonne partie de la nuit de vendredi à samedi.

Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.

Les risques d'accident sont accrus

Aussi, la plus grande prudence est-elle recommandée :

- ✓ Evitez les déplacements qui ne seraient pas indispensables,
- ✓ Privilégiez les transports en commun.
- ✓ Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).
- ✓ Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- ✓ Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- ✓ Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- ✓ Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- ✓ Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.